



Comment qualifier mon offre de chambre d'hôtes ?

8 principaux labels et marques :

- Chambre d'hôtes Référence
- Gîte de France
- Clévacances
- Fleurs de Soleil
- Bienvenue à la Ferme
- Vignobles et découvertes
- Accueil Vélo
- Tourisme et handicap

Chambre d'hôtes Référence



Il n'existe pas en France pour les chambres d'hôtes de classement mis en place par l'Etat, à la différence des autres types d'hébergements touristiques. L'objectif de Chambre d'hôtes référence® est d'apporter la possibilité aux chambres d'hôtes non labellisées de garantir à leurs clients la qualité de leur prestation tout en contribuant à l'amélioration de la qualification de l'offre d'hébergement touristique de la destination. Chambre d'hôtes référence® n'a donc pas vocation à remplacer les labels, mais d'être

une solution pour les exploitants soucieux de qualifier leur offre mais ne souhaitant pas adhérer à un label. **Par contre, grâce à ce référentiel vous pouvez intégrer des réseaux nationaux tels que Vignobles et découvertes ou Accueil Vélo.**

Gîte de France (label)



C'est le plus ancien réseau créé en France ce qui lui confère une place privilégiée pour les consommateurs en recherche de tourisme vert authentique, de calme et de découverte. Réseau national de location d'hébergement en majorité dans les milieux ruraux, cependant à ce jour

la labellisation est possible partout en France.

Son offre se mesure de 1 à 5 épis et par thématique (non obligatoire) : Bacchus (oenotourisme), Pêche, Nature, Cheval, Charme, etc.

Permet également de commercialisation en ligne via leur centrale de réservation.

Clévacances (Label)



Label national présent sur tout type de destinations et sur la plupart des grands sites touristiques.

Ce réseau, se différencie autrefois de celui des Gîtes de France, par ses implantations en milieu urbain. Cependant à ce jour la labellisation est possible partout en France.

Ces hébergements sont classés de 1 à 5 clés. Le label propose de classer votre hébergement selon différentes thématiques (non obligatoire) : Bacchus (Autour du vin), Affaires, Bien-être, etc. Permet également de commercialisation en ligne via leur plateforme mais également la mise à jour de leur planning sur différentes plateformes commerciales internationales.

❑ Fleurs de Soleil (Label)



Reconnu par le Ministère du Tourisme, Fleurs de Soleil est un label national pour les chambres d'hôtes et les meublés de tourisme. Le label Fleurs de Soleil obtient chaque année, depuis 2002 la certification ISO 9001 pour sa démarche de labellisation, le suivi de ses maisons d'hôtes et Meublés et sa capacité à s'assurer de la qualité de l'accueil dispensé par ses adhérents.

❑ Pour les viticulteurs et agriculteurs : Bienvenue à la Ferme



Intégrer le réseau Bienvenue à la ferme (géré par la Chambre d'Agriculture), c'est faire reconnaître la qualité d'un hébergement situé sur une exploitation agricole (ou vignoble) et un accueil personnalisé de l'agriculteur.

❑ Vignobles et Découvertes



Ce label permet aux visiteurs de repérer très facilement les activités oenotouristiques proposées dans l'Entre-deux-Mers grâce à la signalétique (2 panneaux). Les prestataires touristiques qui affichent le label Vignobles & Découvertes s'engagent au respect de certaines exigences : une qualité d'accueil en français et dans une langue étrangère obligatoire, une sensibilité toute particulière à l'univers du vin, le goût de la transmission, l'authenticité et l'ouverture au patrimoine naturel, culturel et humain.

Cette marque **n'est pas uniquement dédiée** aux viticulteurs mais la chambre d'hôtes doit avoir obtenu au moins un des trois labels ci-dessus (thème "bacchus") l'amenant à avoir un parrain vigneron si son propriétaire n'est pas exploitant agricole.

Il a une finalité de promotion à l'international <https://www.visitfrenchwine.com/>

Cette marque est l'entrée pour pouvoir concourir aux **Best of Wine Tourism** si le propriétaire est viticulteur.

❑ Accueil Vélo



Marque nationale qui garantit un accueil et des services de qualités auprès de la clientèle cycliste le long des itinéraires cyclables (à moins de 5km d'un itinéraire national). Il permet de proposer aux clients une offre enrichie autour de l'hébergement amenant le touriste à prolonger son séjour.

❑ Tourisme & Handicap (2, 3 ou 4 déficiences)

Marque nationale, qui a pour objectif de rendre accessible les sites, équipements et hébergements touristiques en tenant compte de tous les types de handicap et de développer une offre touristique adaptée.